



Tours-Fondettes
agrocampus

Lycée CFA CFPPA Exploitations

BPA OSP (ancien BPA TAP) (niveau 3) Brevet Professionnel Agricole Ouvrier Spécialisé en Paysage

RNCP 39066 date d'enregistrement 27/05/2024



Cofinancé par
l'Union européenne



Liberté
Égalité
Fraternité



CFPPA Fondettes

du 01/09/2025 au 05/05/2026

« Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre—Val de Loire et de :
- l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen
- l'Etat dans le cadre du Pacte Régional Investissement pour les compétences »



>> OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des ouvriers spécialisés en paysage afin qu'ils soient capables de :
- Réaliser les différents travaux techniques courants de mise en place et d'entretien des végétaux et de réalisation d'ouvrages de base d'aménagements, paysagers, à l'aide d'outils et de matériels spécialisés.



>> PUBLIC CIBLÉ ET PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Justifier de 12 mois d'expérience professionnelle à temps plein au minimum dans n'importe quel domaine.
- Etre salarié en reconversion professionnelle ou demandeur d'emploi



>> CONDITIONS D'INSCRIPTION ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

- Dossier d'inscription complet
- Entretien de motivation



>> MODALITÉS D'ALTERNANCE

- 800 heures (+ 35h optionnelle en fonction du profil des candidats) en centre 315 heures en entreprise



>> DÉLAIS D'ACCÈS ET DURÉE

- Formation sur 8 mois de septembre à mai



>> COÛT ET FINANCEMENT

- Vous êtes demandeur d'emploi : financement par la Région Centre Val de Loire. Coût horaire de la formation : 19,50 €/h
- Vous êtes salarié : financement possible par le Projet de transition professionnelle (19,50 €/h) ou autre financement (étude au cas par cas)
- Restauration et hébergement disponibles sur l'Agrocampus.



ACCÈS PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Présence d'une Référente Handicap à temps plein dans le centre
- Partenariat avec structures : MDPH, URAPEDA...
- Locaux adaptés



>> RÉMUNÉRATION

Formation rémunérée en fonction de la situation du stagiaire :

- par France Travail via l'AREF (Allocation de Retour à l'Emploi Formation) pour les Demandeurs d'emplois bénéficiant de droits à l'allocation chômage
- par la Région Centre pour les Demandeurs d'Emploi sans indemnités ou percevant l'ASS ou le RSA
- par la Région Centre ou France Travail pour les personnes ayant une reconnaissance MDPH
- par l'OPCO pour les salariés en reconversion professionnelle

Nos
atouts

Pourquoi choisir

Tours Fondettes agrocampus ?

Son partenariat avec des entreprises du secteur et son exploitation agricole

Ses équipements techniques, son internat et la proximité de Tours par le bus (n°11 arrêt Agrocampus)

Son site historique et son parc arboré de 25 hectares

Son équipe de formateurs issus du milieu professionnel

Son accompagnement individualisé



CONTACT ET INSCRIPTION : Secrétariat Formation Continue

CFPPA de Tours-Fondettes agrocampus – BP40079 – 37230 FONDETTES PPDC
cfppa.tours@educagri.fr – Tel : 02 58 40 03 30

www.tours-fondettes-agrocampus.fr



Tours-Fondettes agrocampus

VERSION 09/2025



>> CONTENU DE LA FORMATION



Financé par
l'Union européenne



MODULES DE LA FORMATION	MATIÈRES PRINCIPALES	Volume horaire
DOMAINE COMMUN		
C1. Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage	Intégrer le milieu professionnel de l'aménagement Positionner ses pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques	148h
C2. Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés	Réaliser l'entretien de surfaces plantées Réaliser l'entretien de surfaces enherbées	178h
C3. Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers	Réaliser des travaux de plantation de végétaux Réaliser des travaux d'enherbement	139h
C4. Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers	Poser des revêtements paysagers Réaliser des ouvrages de délimitation dans un espace paysager	113h
C5. Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysagers	Réaliser l'entretien quotidien du petit matériel Réaliser de petites réparations du matériel sur les chantiers	105h
C6. UCARE : Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers	Réaliser des tailles de fructification d'arbres et arbres fruitiers Réaliser des tailles de formation et de restructuration de fruitiers	117h
RAN	Remise à niveau (optionnelle) en fonction du profil des candidats	35 h
TOTAL		835



>> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- En présentiel avec :
 - cours théoriques en salle, accès à un CdR (Centre de Ressources) et des salles informatiques,
 - études de cas concrets
 - séance de travaux pratiques sur les plateaux techniques de l'Agrocampus
 - élaboration d'un Plan Individuel de Formation après entretien et test de positionnement



>> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des unités capitalisables (UC) par un jury permanent constitué de professionnels et formateurs techniques.
En cas d'échec, possibilité de repasser les UC manquantes pendant une durée de 5 ans.



>> MODALITÉS DE VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Diplôme délivré par le Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté Alimentaire et de la Forêt

DISCIPLINES	SPS
Développer son identité professionnelle d'ouvrier du paysage	Oui
Réaliser des travaux d'entretien d'espaces végétalisés	Oui
Réaliser des travaux de végétalisation d'espaces paysagers	Oui
Réaliser des travaux de mise en place d'ouvrages paysagers	Oui
Analyse d'une entreprise et d'un chantier paysager	Oui
Réaliser des travaux d'entretien courant du petit matériel d'aménagement paysagers	Oui
UCARE : Réaliser des travaux de taille d'arbres et arbustes fruitiers	Oui



>> DÉBOUCHÉS ET POURSUITE D'ÉTUDES

Insertion professionnelle :
- Création de sa propre activité (CESU, entrepreneur de travaux paysagers), Paysagiste, Jardinier
Poursuite d'études :
- BAC PRO Aménagements Paysagers
- CS en formation continue ou apprentissage



>> SATISFACTION ET RÉUSSITE

Réussite Examen	Insertion professionnelle
70 % en 2025	46 % en 2025
Taux de recommandation	Satisfaction
85 % en 2025	68 % en 2025